



---

**Séminaire de l'atelier « *Penser la/les transition(s)* »**  
*Histoire et sciences sociales devant les urgences du temps*

**PROGRAMME 2017-2018**

**Le jeudi de 14 h. à 17 h.**  
**Salle 319 – uB, 2 bd Gabriel, 3<sup>e</sup> étage du bâtiment droit**

---

- **Séance 1 : 12 octobre 2017**

Baptiste Monsaingeon (Centre Koyré, EHESS) et François Jarrige (CGC UMR CNRS uB 7366)

***Déchets, économie circulaire et mythologies de la transition***

L'industrialisation des sociétés n'a cessé de s'accompagner d'une production croissante de déchets, résidus et substances qui encombrant toujours plus le monde et dont la gestion est devenue un enjeu central des politiques dites de transition. Le statut de ces substances n'a cessé de faire débat. Au lieu d'être repoussées comme des menaces, les substances toxiques et les déchets ont souvent été acceptés et pensés comme des richesses à valoriser, des matières à réinjecter dans les cycles de production grâce aux bonnes techniques. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle comme aujourd'hui, on assiste ainsi à une importante vogue pour le recyclage et une économie pensée comme circulaire, source de nombreuses promesses et perçue par beaucoup comme la meilleure réponse au problème insoluble des pollutions.

- **Séance 2 : 14 décembre 2017 [Lieu : uB – MSH de Dijon – salle des séminaires, de 14 h. à 17 h 30]**

Hughes Bazin (Laboratoire d'Innovation sociale par la Recherche-Action), Boris Chevrot (Centre Max Weber, Université Lyon 2), Sonja Kellenberger (IRTESS Bourgogne) et Marielle Poussou-Plesse (CGC UMR CNRS uB 7366)

***Le « social » des transitions : regards croisés sur trois publics : isolés ruraux, biffins franciliens, migrants roumains***

La social-démocratie européenne cherche à se tailler des habits neufs dans le maillage de droits toujours plus individualisés à transition. L'individu est enjoint de mobiliser ces droits comme des équipements à gérer, des créances qu'il peut tirer sur la collectivité en contrepartie d'une obligation à se construire comme autonome et mobile (ne pas s'enfermer dans le chômage, dans un emploi déqualifiant ou pénible, en se formant ; se socialiser aux normes d'un savoir-habiter pour intégrer au plus vite un logement de droit commun ; se soigner pour préserver son capital santé à long terme, etc.). Un État d'investissement social définit et quadrille des populations pour rendre leurs individus solvables, crédibles et flexibles face aux marchés du travail, du logement, de l'enseignement, de la santé. Les difficultés des travailleurs et intervenants sociaux (mais aussi des syndicats) à faire avec et mettre en œuvre ces nouveaux droits offrent une entrée privilégiée sur un spectre de débordements : un autre « social » déborde les logiques surplombantes pré-catégorisant les individus comme plus ou moins éloignés du marché du travail et déborde plus largement les postures d'autorité prétendant circonscrire des besoins indépendamment de

leur expression par les intéressés. Des dispositifs prenant le risque de l'ouverture à ces débordements (l'accueil de familles Roms dans un village de stabilisation, la qualification de biffins comme éco-développeurs, la lutte contre l'isolement de précaires ruraux) permettent de qualifier l'enjeu d'autres transitions sociales autour de la constitution de « publics intermédiaires » (Cottureau).

- **Séance 3 : 15 février 2018**

Noël Barbe (CNRS, IIAC et DRAC de Bourgogne-Franche-Comté), Caroline Darroux (Maison du patrimoine oral de Bourgogne et CGC UMR CNRS uB 7366) et Jean-Louis Tornatore (CGC UMR CNRS uB 7366)

***Défaire le patrimoine pour faire patrimoine ? Vers un scénario contre-hégémonique et plébéen***

« Défaire le patrimoine » serait se défaire du formatage institutionnel du mot dont on n'a pas encore assez dit qu'il est depuis le XIX<sup>e</sup> siècle un compagnon du capitalisme et dénoncer sa contribution actuelle à la néo-libéralisation des devenirs. « Faire patrimoine » serait considérer ses potentialités alternatives et ce qu'il y a à en sauver au regard de la multiplicité des expériences de transition qui éclosent un peu partout. Un scénario contre-hégémonique (ou plébéen) procéderait d'une réévaluation de ce à quoi il pourrait alors contribuer : à la désignation du sens de l'importance, à une écologie de l'attention, à une démocratie de la dispute, à une justice épistémologique...

- **Séance 4 : 15 mars 2018**

Sophie Baby (CGC UMR CNRS uB 7366), Stéphane Gacon (CGC UMR CNRS uB 7366) et Alexandra Goujon (CREDESPO)

***Transition et révolution. Réflexions à partir de l'expérience des transitions à la démocratie de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle***

La notion de transition s'est imposée dans le champ politique depuis la fin des années 1970 pour désigner un mécanisme politique de sortie des dictatures vers l'établissement d'un régime qualifié de démocratique. « Transition démocratique » ou « transition à la démocratie » sont des vocables utilisés et revendiqués pour désigner et mettre en œuvre les changements de régime que l'on observe à la fin du XX<sup>e</sup> siècle en Europe du Sud, en Amérique latine, dans l'Europe post-communiste puis ailleurs. Cette modalité du changement politique s'est d'emblée pensée et construite comme le contrepoint de la révolution, voire dans son rejet explicite, la continuité pacifique s'opposant à la rupture chaotique et violente. Pourtant, des décennies plus tard, nombre de ces territoires semblent souffrir de cette absence et aspirent à revivifier, autrement, le souffle révolutionnaire défailant.

La séance réfléchira à ces rapports mouvants entre révolution et transition autour de 3 expériences : celles de la France post-Vichy, de l'Espagne post-franquiste et de l'Ukraine post-soviétique.

- **Séance 5 : 31 mai 2018**

Thomas Bouchet (CGC UMR CNRS uB 7366), Bernard Desmars (CRULH, université de Lorraine) et François Jarrige (CGC UMR CNRS uB 7366)

***Quels chemins jusqu'au nouveau monde ? La question des transitions chez les premiers socialistes (autour de Fourier, des fouriéristes, de Cabet, de Déjacque)***

L'histoire de la France, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, est rythmée par des insurrections et des révolutions qui ne débouchent pas sur l'émancipation durable du plus grand nombre. Certains tentent alors, par l'écrit et par l'expérimentation, de tracer des chemins vers un monde plus libre et/ou plus égalitaire. Comment faire disparaître l'ancien monde ? Est-il possible de faire advenir le nouveau monde sans exercer le pouvoir politique ou sans recourir à la violence révolutionnaire ? Dans des domaines très divers (la vie passionnelle, l'argent, le travail, les institutions, le remodelage des imaginaires, etc.), Fourier, les fouriéristes, Cabet, Déjacque et d'autres encore se confrontent aux promesses et aux ambiguïtés d'une transition pacifique.

- **Séance 6 : 14 juin 2018**

Lucie Dupré (INRA, SAD-APT), Claire Lamine (INRA) et Yannick Sencébé (Agro-Sup Dijon, CESAER)

***La Transition agro-écologique et ses déclinaisons multiples : nouvelle promesse technologique ou mouvement social ?***

Après avoir un temps rivalisé avec d'autres notions concurrentes (comme l'intensification écologique par exemple), l'agro-écologie s'est imposée comme alternative en France, en étant placée au cœur du projet agricole français en 2012 (présenté par le ministre de l'Agriculture). On y retrouve les 3 piliers du développement durable : « Le projet agro-écologique vise à faire progresser simultanément la performance économique, la performance environnementale et la qualité sociale des systèmes de production pour les agriculteurs comme pour la société. Il vise ainsi à produire autrement en repensant nos systèmes de production ». Loin d'être unifiée, l'agro-écologie recouvre diverses dimensions et fait l'objet de multiples appropriations où se côtoient autant les initiatives locales vers plus d'autonomie que les vastes récupérations par le marché et ses immanquables innovations technologiques.

Afin de désépaisser un peu la multiplicité des approches et des discours développés autour du terme, on présente désormais couramment l'agro-écologie comme renvoyant 1) à un ensemble de pratiques, 2) à un mouvement social, et 3) à une discipline scientifique articulant l'agronomie et l'écologie.

Tout en séquençant cette notion, une telle définition de l'agro-écologie rappelle les continuités qui, comme au Brésil, sont au fondement même de la notion. L'agro-écologie, dans ce sens, intègre un projet de société et une vision du monde alternative à l'industrialisation de la nature et à la concentration des moyens sur laquelle reposent l'agriculture de firmes et les déclinaisons technologisantes de l'agro-écologie (agriculture de précision) qui réactualisent les promesses d'un avenir radieux grâce au progrès technique.

L'objectif de cette séance est de revenir sur les liens entre les deux premiers éléments constitutifs de l'agro-écologie : le mouvement social et l'ensemble de pratiques. Jusqu'à quel point ces deux éléments peuvent-ils être déliés ? Que signifie un modèle technique agro-écologique ? En quoi serait-il susceptible de porter / favoriser des formes de vie et de travail agricoles relevant d'alternatives sociales ? Ces interrogations devraient nous conduire à interroger finalement la dimension sociale des activités agricoles (ou de l'agro-écologie) – qui est souvent privée de son autonomie de sens, absorbée, et diluée, par les sphères économiques (socio-économique) et environnementales (socio-environnementale).

---

## **Contact**

François Jarrige : [francois.jarrige@u-bourgogne.fr](mailto:francois.jarrige@u-bourgogne.fr)

Jean-Louis Tornatore : [jl.tornatore@free.fr](mailto:jl.tornatore@free.fr)

Université de Bourgogne

Centre Georges Chevrier UMR 7366 CNRS-uB

Faculté de Droit et de Science Politique

4 Boulevard Gabriel - BP 17270 F-21072 DIJON CEDEX